REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU RHONE

SIXIÈME CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

La FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE présente à vos suffrages

Etienne GAGNAIRE

Officier de la Légion d'honneur,
Conseiller Général du Rhône,
Maire de Villeurbanne.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous me connaissez, soit en tant qu'ancien résistant pour lequel la Résistance est restée une exigence de l'esprit et du cœur devant le mensonge et l'injustice, soit en tant que Maire d'une grande cité industrielle, soit en tant que Conseiller Général du Rhône.

Dans les circonstances politiques actuelles, je crois devoir me présenter à vos suffrages.

Afin de vous permettre de mieux me situer dans l'éventail politique, voici quelques éclaircissements.

Le reclassement politique de la France s'effectue en quatre grands courants. De gauche à droite, il y a :

Le Parti Communiste,

- **LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE,**
- **LE CENTRE DEMOCRATE DE MONSIEUR LECANUET,**

L'U.N.R. et le Mouvement Giscardien, c'est-à-dire Vme République.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste a bien voulu m'accorder son investiture.

Je bénéficie du soutien sans réserve des membres de mon Conseil municipal qui appartiennent : à la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, au Centre Démocrate, ou qui sont des personnalités apolitiques.

J'ai conscience d'avoir travaillé de toutes mes forces, sans qu'aucune considération, aucun intérêt personnel n'aient pu me distraire des promesses que j'ai eu l'occasion de vous faire dans le passé.

Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à défendre les intérêts de la 6me Circonscription dans le contexte de la situation nationale.

PROGRAMME

Les fondements de la Justice sociale.

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques ; elle suppose la reconnaissance des droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

— **Le droit au travail** exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi et une politique préventive de reconversion.

— **Le droit à la santé** exige l'extension et la modernisation du secteur hospitalier, des salaires décents pour les personnels hospitaliers, une aide accrue à la recherche médicale, la création d'un office central des industries pharmaceutiques.

— **Le droit au logement** exige la construction de **600.000 logements par an, dont 350.000 logement sociaux,** la prééminence de l'initiative publique en matière d'urbanisme, la création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée.

— **Le droit à la solidarité nationale exige :**

- pour les handicapés, l'accroissement des crédits pour la réadaptation ;

- pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant ;
- pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) ;
- pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds National de Solidarité ;
- pour les familles, l'augmentation et l'unification des Allocations Familiales.

La promotion de la femme.

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire ;

— le respect du principe « A travail égal, salaire égal ;

— le remboursement à 100 % des congés de maternité ;

— l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions ;

— le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

La priorité des priorités à l'Education Nationale.

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs.

La paix dans un monde organisé.

La Paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'Humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Le devoir de tous est d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays. Nous proposons :

— La renonciation à la force de frappe atomique, la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement et la coopération atomique européenne et internationale en faveur des œuvres de paix.

— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé par la participation de notre pays à la Conférence de Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la proposition d'un plan de désarmement progressif et d'un accord général contre la dissémination des armes nucléaires.

— Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistance pacifique par la réforme de l'Alliance Atlantique, par un règlement négocié sous contrôle international de la guerre au Vietnam, par un pacte européen de sécurité collective et par la réunion d'une conférence mondiale sur la coexistence pacifique et la sécurité collective.

— Une action énergique de la France pour la construction d'une Europe des peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande-Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

— Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde tendant à assurer, par une aide organisée internationalement, les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

ELECTRICES, ELECTEURS, pour la réalisation de ce programme,

VOTEZ Etienne GAGNAIRE

Officier de la Légion d'Honneur
Conseiller Général du Rhône — Maire de Villeurbanne

SUPPLÉANT ÉVENTUEL : **Albert DOUTRE**
Chevalier de la Légion d'honneur
Premier Adjoint au Maire de Villeurbanne

Comité de soutien

M. BRISSY, maire de Bron.

MM. Jean LACROIX, Lucien ROSSI, François GUILHEM, Antoine ZUNER, adjoints au Maire.

Mme CHARCOSSET, adjointe au Maire.

M. REYDELLET, membre du Comité Directeur Départemental du Centre Démocrate.

MM. les Adjoints au Maire de Villeurbanne : CLOPPET et RICHELMY, du Centre Démocrate ; BROC, CHIADO, VALANCE, de la Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste.

Et tous les Conseillers municipaux.

A.T.L. — LYON